

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE MRC D'AUTRAY

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



Bidule28\$

INTRODUCTION

La pauvreté et l'exclusion sociale affectent une part appréciable de la population. La région de Lanaudière n'échappe pas à cette réalité. La *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* diffusée en juin 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée en décembre 2002, le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* présenté en avril 2004 et les consultations régionales tenues dans le cadre des *Rendez-vous de la solidarité 2009* s'inscrivent parmi les actions entreprises par les instances publiques québécoises pour réduire les inégalités socioéconomiques. En 2010, le gouvernement québécois poursuit dans le même sens en élaborant le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*.

Pour mener à bien les actions nationales, régionales et locales contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il importe d'en posséder une connaissance approfondie afin d'identifier les territoires les plus vulnérables. Depuis 2000, des chercheurs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec ont développé l'indice de défavorisation matérielle et sociale. « Cet indice fournit aux instances régionales et locales une connaissance des caractéristiques socioéconomiques de la population de leur territoire et permet la localisation des secteurs où vivent des personnes, des familles et des communautés moins favorisées du point de vue social et matériel. » (Leclerc, Marquis et Payette, 2005, p. 1)

Ce rapport aborde l'indice de défavorisation matérielle et sociale en localisant les communautés les plus désavantagées sur le territoire de la MRC de D'Autray en 2006. Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population selon la défavorisation sont aussi comparées. Il s'inscrit dans une série de publications produites par le Service de surveillance, recherche et évaluation qui traitent de la défavorisation sur le territoire des six municipalités régionales de comté (MRC), des deux réseaux locaux de services (RLS) et de la région lanauchoise.

André Guillemette
Marie-Eve Simoneau
Josée Payette

INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Qu'est-ce que la défavorisation?

La défavorisation exprime l'état de désavantage relatif d'un individu, d'une famille ou d'un groupe par rapport à l'ensemble auquel il appartient. **Des personnes sont considérées défavorisées si, pour une ou plusieurs caractéristiques, elles se situent sous le niveau atteint par la majorité de la population ou jugé acceptable par la société** (Pampalon et Raymond, 2000).

Qu'est-ce que l'indice de défavorisation?

L'indice élaboré par Pampalon et Raymond en 2000 permet de différencier des populations selon le degré de défavorisation de leur territoire de résidence. L'indice de défavorisation est une mesure territoriale. **C'est un indice écologique qui réfère au milieu socioéconomique dans lequel vit l'individu et non à sa situation personnelle.** Il est construit à partir des plus petits territoires pour lesquels des données du recensement sont disponibles, soit les aires de diffusion. Celles-ci correspondent à une « petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants » (Statistique Canada, 2009).

L'indice de défavorisation caractérise des individus d'une communauté pris collectivement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est qualifié d'écologique. Il est entendu que les personnes vivant dans une même aire de diffusion n'ont pas toutes des caractéristiques socioéconomiques identiques.

Il importe de retenir que l'indice de défavorisation rend compte de la privation ou de la richesse matérielle et sociale relative des résidants des aires de diffusion de la MRC de D'Autray. Il se différencie, en ce sens, du seuil de faible revenu qui mesure la part de la population qui subvient plus difficilement à ses besoins essentiels (nourriture, logement, habillement, etc.).

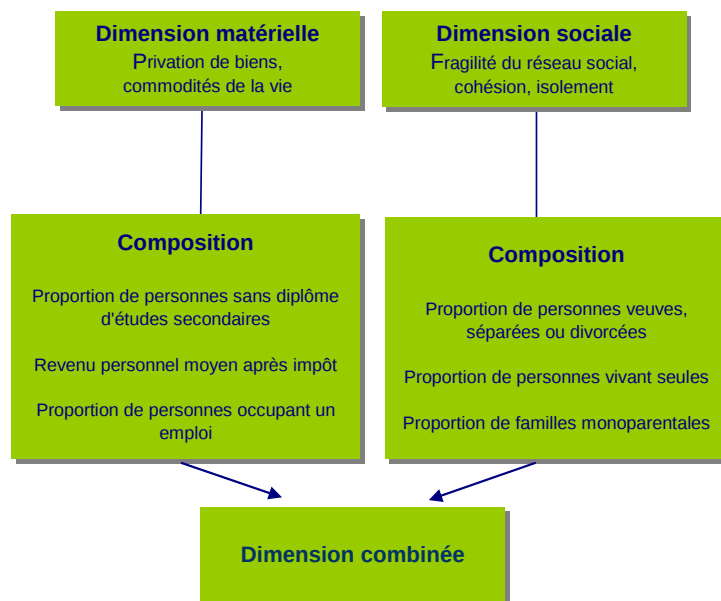
L'indice de défavorisation se compose de deux dimensions, l'une matérielle et l'autre sociale. La **défavorisation matérielle** réfère au concept de pauvreté et à la privation des ressources financières nécessaires à l'acquisition des biens et commodités de la vie courante. Cette dimension est formée de trois indicateurs abordant la **scolarité**, le **revenu** et l'**emploi**.

MISE EN GARDE

Même si certains indicateurs ont été modifiés d'un recensement à l'autre (ex. : scolarité, revenu), il semblerait que les changements n'affectent pas la comparabilité de l'indice de défavorisation dans le temps et dans l'espace. Par contre, la redéfinition des limites géographiques de la majorité des aires de diffusion du territoire lanaudois pourrait rendre difficile et aléatoire l'interprétation des variations temporelles observées entre les données de 2001 et de 2006.

La **défavorisation sociale** concerne les relations entre individus au sein de la famille et dans la communauté. Elle traduit, en partie, « certaines caractéristiques de l'organisation sociale telles que l'isolement ou la cohésion sociale, l'individualisme ou la coopération, l'entraide, la confiance entre personnes, etc. » (Pampalon et Raymond, 2000, p.114). Cette dimension repose sur trois indicateurs : le fait d'**être séparé, divorcé ou veuf**, de **vivre seul** ou en **famille monoparentale**.

La **défavorisation combinée** jumelle les deux dimensions afin de fournir un portrait global quant à la vulnérabilité matérielle et sociale d'un territoire.



Pour chacune des dimensions, les aires de diffusion sont regroupées en quartiles selon l'échelle de défavorisation suivante : le quartile favorisé (25 % de la population), les deux quartiles médians (50 % de la population) et le quartile défavorisé (25 % de la population). Les quartiles extrêmes des deux dimensions ont été croisés afin de distinguer les populations les plus avantagées (quartiles matériel 1 et social 1) et désavantagées (quartiles matériel 4 et social 4).

		Dimension sociale			
		Favorisé	→	Défavorisé	
		Q1	Q2+Q3	Q4	
Dimension matérielle	Favorisé	Q1	Q1 et Q1		Total Q1 matériel
		Q2+Q3			Total Q2+Q3 matériel
	Défavorisé	Q4		Q4 et Q4	Total Q4 matériel
		Total Q1 social	Total Q2+Q3 social	Total Q4 social	Population totale

La répartition des aires de diffusion en quartiles est privilégiée afin de regrouper un nombre significatif d'individus pour toutes les combinaisons possibles de défavorisation. Les **quartiles 2 et 3 ont été jumelés** afin d'alléger la lecture des résultats et faciliter l'appréciation des différences entre les populations des quartiles extrêmes.

Territoire de référence

Un **territoire de référence** sert d'unité géographique dans laquelle les aires de diffusion sont classées en quartiles selon leur niveau de défavorisation matérielle et sociale. Il peut correspondre au territoire d'une MRC, d'un RLS, d'une région sociosanitaire ou de l'ensemble du Québec. Puisque l'un des objectifs de ce rapport consiste à comparer les écarts socioéconomiques entre les aires de diffusion d'une même MRC, c'est celle de D'Autray qui sert de territoire de référence. **Seules les aires de diffusion comprises à l'intérieur de cette MRC sont comparables.** De ce fait, les valeurs de défavorisation n'ont de sens que pour le territoire de la MRC concernée et les aires de diffusion qu'elle englobe. **Elles ne peuvent pas servir à comparer ou classer les aires de diffusion situées hors de la MRC de D'Autray.**

Quelques caractéristiques du territoire de référence

Au recensement de 2006, la MRC de D'Autray comprend 67 aires de diffusion. De ce nombre, deux aires, totalisant 1 055 personnes, ont été exclues du calcul de l'indice de défavorisation. Ces aires de diffusion sont exclues parce qu'elles contiennent une zone peu peuplée ou une proportion élevée de ménages collectifs ou de personnes vivant en institution (ex. : centre hospitalier, CHSLD, maison de retraités, pénitencier, etc.).

Le territoire de la MRC de D'Autray compte 15 municipalités réparties sur 1 247 kilomètres carrés. Au recensement de 2006, 40 321 personnes¹ résident dans la MRC, soit 9 % de l'ensemble des Lanaudois (Statistique Canada, 2009). La ville de Lavaltrie rassemble, à elle seule, près du tiers des effectifs de la MRC.

La population de la MRC de D'Autray s'est accrue de 5 % depuis 2001, soit une hausse inférieure à celle observée dans Lanaudière (10 %). Les municipalités de Saint-Didace (13 %) et de Mandeville (13 %) affichent les plus forts taux de croissance démographique de la MRC.

¹ Les effectifs de population de la MRC de D'Autray présentés dans les tableaux peuvent être différents de ce nombre car, tel que spécifié précédemment, deux aires de diffusion ont été exclues du calcul de la défavorisation.

DÉFAVORISATION DANS LA MRC D'AUTRAY

La distribution en quartiles de la défavorisation à l'échelle de la MRC de D'Autray identifie 17 aires de diffusion classées parmi les plus désavantagées au plan matériel (Q4). Elles totalisent 9 169 personnes. La prise en considération de la dimension sociale classe 17 aires de diffusion au nombre des moins privilégiées (Q4). Ces dernières comprennent 9 660 individus. La combinaison des dimensions matérielle et sociale identifie sept aires de diffusion désavantagées comptant 4 130 personnes (Q4 et Q4).

Figure 1

Population selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (N)

		Dimension sociale				
		Favorisé	→	Défavorisé		
		Q1	Q2+Q3	Q4		
Dimension matérielle	Favorisé	Q1	4 184	4 202	1 694	10 080
		Q2+Q3	4 543	11 638	3 836	20 017
		Q4	1 158	3 881	4 130	9 169
	Défavorisé		9 885	19 721	9 660	39 266

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Le tableau 1 présente, pour toutes les municipalités du territoire de référence, la proportion de la population résidant dans les aires de diffusion en fonction des dimensions et quartiles de défavorisation. Puisque l'indice de défavorisation est une mesure relative se rapportant à l'ensemble du territoire de référence, il est possible, pour une municipalité, de n'avoir aucune aire de diffusion comprise dans un quartile.

La défavorisation matérielle touche neuf des quinze localités de la MRC, alors que la défavorisation sociale est présente dans six localités. La combinaison des formes matérielle et sociale cible Berthierville, Saint-Gabriel, Mandeville et Lavaltrie à titre de localités ayant des aires de diffusion désavantagées.

L'indice contribue également à cerner les communautés plus avantagées. C'est ainsi le cas dans six agglomérations pour la dimension matérielle et sept municipalités pour le volet social. La combinaison des deux dimensions identifie des aires de diffusion favorisées dans deux localités, soit Lavaltrie et Sainte-Geneviève-de-Berthier (Cartes 1 à 3 incluses dans l'Atlas cartographique).

Tableau 1

**Population selon la municipalité et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)**

Municipalités (aires de diffusion)		Dimensions							
		Matérielle			Sociale			Combinée	
		Q1	Q2+Q3	Q4	Q1	Q2+Q3	Q4	Q1 et Q2	Q3 et Q4
	pop.	%			%			%	
Berthierville (6)	3 446	38,5	15,4	46,1	0,0	19,7	80,3	0,0	46,1
La Visitation-de-l'Île-Dupas (1)	612	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Lanoraie (7)	4 067	49,3	50,7	0,0	20,6	40,9	38,5	0,0	0,0
Lavaltrie (17)	12 120	33,1	51,8	15,1	40,2	48,8	11,0	27,4	6,5
Mandeville (4)	2 221	0,0	24,4	75,6	0,0	73,7	26,3	0,0	26,3
Saint-Barthélemy (4)	2 037	0,0	71,2	28,8	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Cléophas-de-Brandon (1)	284	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Cuthbert (3)	1 938	0,0	100,0	0,0	36,3	33,8	29,8	0,0	0,0
Saint-Didace (1)	668	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Sainte-Elisabeth (2)	946	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sainte-Geneviève-de-Berthier (4)	2 307	37,5	43,2	19,3	80,7	19,3	0,0	37,5	0,0
Saint-Gabriel (5)	2 828	0,0	58,6	41,4	0,0	0,0	100,0	0,0	41,4
Saint-Gabriel-de-Brandon (5)	2 800	0,0	67,0	33,0	13,8	86,3	0,0	0,0	0,0
Saint-Ignace-de-Loyola (3)	1 925	65,5	34,5	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Norbert (2)	1 067	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
MRC D'AUTRAY (65)	39 266	25,7	50,9	23,4	25,2	50,2	24,6	10,7	10,5

Des exemples pour comprendre le tableau :

- Les aires de diffusion de Berthierville classées dans le quartile 1 de la dimension matérielle englobent 38,5 % de la population de cette municipalité.
- Les aires de diffusion de Lavaltrie classées dans le quartile 4 de la dimension sociale comprennent 11,0 % de la population de cette municipalité.
- Parmi les deux aires de diffusion de Saint-Norbert, aucune n'est classée simultanément dans les quartiles 4 de la défavorisation matérielle et sociale.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

L'indice de défavorisation permet de répartir et situer géographiquement la population des aires de diffusion de la MRC de D'Autray en fonction de deux dimensions. Il peut contribuer, également, à caractériser la population selon le quartile de défavorisation. C'est d'ailleurs ce dont rendent compte les pages suivantes.



CARACTÉRISTIQUES DES QUARTILES DE DÉFAVORISATION

Ce chapitre traite de caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la population des aires de diffusion selon leur appartenance à l'un ou l'autre des quartiles de défavorisation. Les indicateurs retenus expriment, en fonction de l'approche écologique, des valeurs se rattachant à l'ensemble des personnes de chacun des quartiles. **Elles ne signifient pas pour autant que tous les individus d'un même quartile possèdent des caractéristiques identiques.**

L'information présentée dans ce chapitre devrait contribuer à mieux identifier certains éléments qui différencient les populations des quartiles plus vulnérables de ceux qui le sont moins.

Profil socioéconomique des quartiles de défavorisation

Le profil socioéconomique de la population de la MRC de D'Autray dénote d'importantes inégalités selon les quartiles de défavorisation. Cela va de soi, car l'indice est construit à cet effet. Les inégalités sont illustrées à l'aide des six indicateurs composant l'indice de défavorisation (Tableau 2).

La population du quartile défavorisé matériellement a une proportion supérieure de personnes dépourvues d'un diplôme d'études secondaires, en comparaison avec celle du quartile avantagé. Elle compte moins d'individus occupant un emploi, et le revenu annuel moyen des particuliers y est moindre. Elle possède des pourcentages plus importants de personnes vivant seules, séparées, veuves ou divorcées. La part relative des familles monoparentales y est aussi plus élevée.

Une tendance allant dans le même sens s'observe avec la dimension sociale. Les variations entre les quartiles extrêmes sont toutefois plus grandes avec les indicateurs sociaux (mode de vie, état matrimonial et monoparentalité) qu'elles ne le sont avec les indicateurs matériels (scolarité, emploi et revenu).

Les différences socioéconomiques entre la population des quartiles ressortent encore plus lorsque les deux formes de défavorisation sont combinées. La population la moins privilégiée aux plans matériel et social compte près de deux fois plus de personnes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires, moins de gens ayant un emploi et un revenu annuel moyen des particuliers inférieur. Le pourcentage d'individus vivant seuls y est cinq fois plus important. Celui des personnes séparées, veuves ou divorcées et celui des familles monoparentales sont environ deux fois supérieurs.

Tableau 2

Indicateurs socioéconomiques de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon le quartile
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (% et \$)

Dimensions	Sans DES ¹	Emploi ²	Revenu ³	Vivant seules ⁴	Séparées/veuves/ divorcées ⁵	Familles monoparentales ⁶
	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quartile 1	24,6	66,1	30 603 \$	7,3	18,6	14,1
Quartiles 2+3	35,6	57,6	25 955 \$	10,1	20,3	14,6
Quartile 4	43,1	45,0	23 505 \$	16,1	23,2	19,0
Sociale						
Quartile 1	31,4	63,2	28 494 \$	5,8	15,4	10,6
Quartiles 2+3	34,0	56,6	26 912 \$	9,9	19,8	14,6
Quartile 4	38,9	50,9	23 888 \$	17,6	27,2	23,0
Combinée						
Quartiles 1 et 1	24,7	69,3	32 611 \$	4,5	15,1	10,0
Quartiles 4 et 4	46,0	43,6	22 000 \$	21,5	27,5	25,3
Total	34,6	56,8	26 536 \$	10,7	20,6	15,4

1. Proportion de personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun diplôme d'études secondaires (DES).

2. Proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi.

3. Revenu moyen après impôt (en dollars) des personnes de 15 ans et plus en 2005.

4. Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules.

5. Proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées.

6. Proportion de familles monoparentales.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
 STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

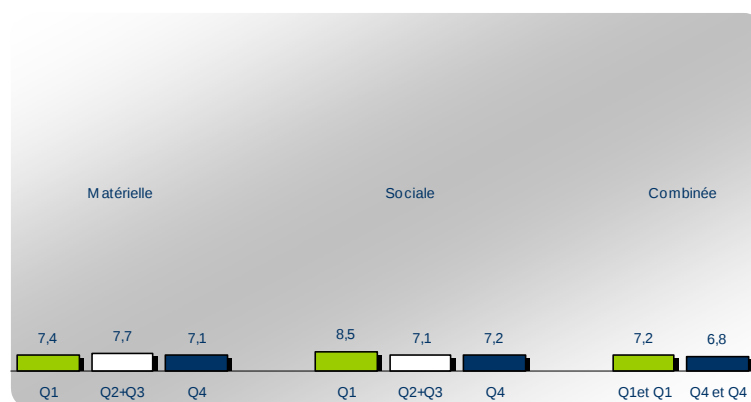
L'indice de défavorisation constitue un outil parmi d'autres pour identifier les populations vivant dans les communautés plus démunies. La diplomation universitaire, le seuil de faible revenu, la structure familiale et certaines caractéristiques du logement peuvent aussi être associés à l'une ou l'autre des formes de défavorisation². Les graphiques 1 à 7 illustrent la relation entre ces variables et les quartiles de défavorisation.

² Les définitions des indicateurs présentés dans le document sont disponibles dans le *Dictionnaire du recensement de 2006* produit par Statistique Canada.

La proportion de gens de 25 ans et plus ayant un diplôme d'études universitaires égal ou supérieur au baccalauréat est plus faible dans la population du quartile désavantagé au plan social que dans celui avantagé. Il en est de même pour le volet matériel et pour la combinaison des deux dimensions de l'indice.

Graphique 1

Population de 25 ans et plus ayant un diplôme d'études universitaires égal ou supérieur au baccalauréat selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)

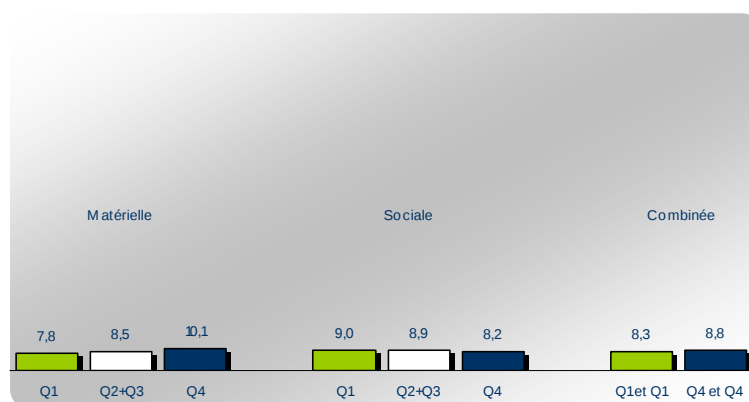


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Les personnes ayant un faible revenu après impôt sont, en proportion, plus nombreuses dans le quartile défavorisé au plan matériel. La dimension combinée démontre une même tendance. Cette relation n'est toutefois pas la même avec la dimension sociale où le pourcentage est plus élevé dans le quartile favorisé. Ce dernier constat est contraire à ceux relevés dans les autres MRC lanaudoises.

Graphique 2

Personnes dans les ménages privés ayant un faible revenu après impôt selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)

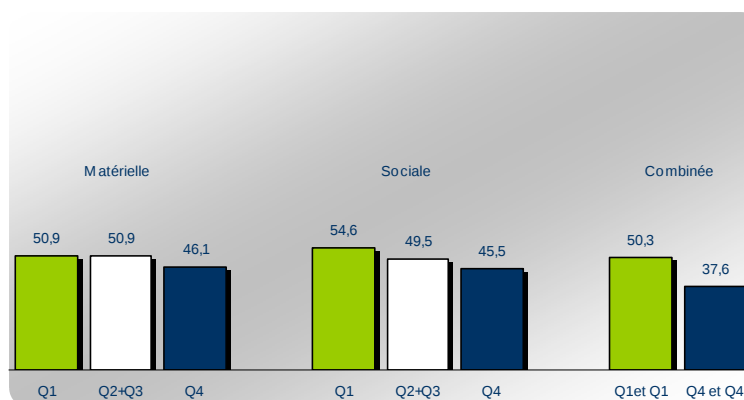


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La proportion de familles avec conjoint et enfants de tous âges est moins élevée dans la population du quartile désavantagé pour chacune des deux dimensions de défavorisation et leur combinaison. Ce constat diffère de ceux observés dans les autres MRC Lanaudoises.

Graphique 3

Familles avec conjoint et enfants de tous âges selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)

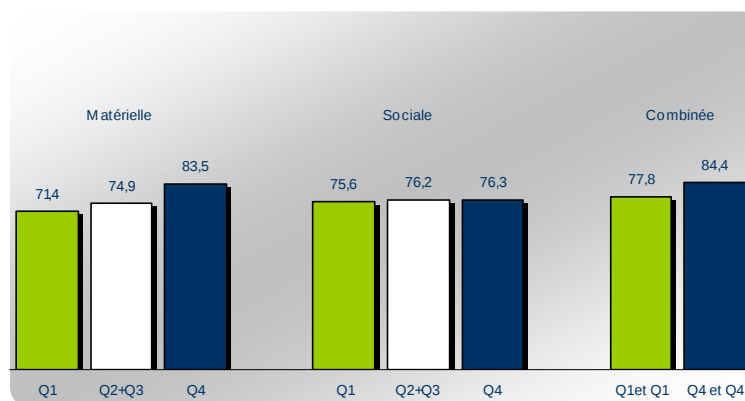


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Le pourcentage de familles monoparentales dont le chef est une femme est plus élevé dans le quartile défavorisé. La différence entre les quartiles avantagés et désavantagés est nette pour la dimension matérielle et combinée. Elle l'est par contre moins avec la forme sociale.

Graphique 4

Familles monoparentales dont le chef est une femme selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)

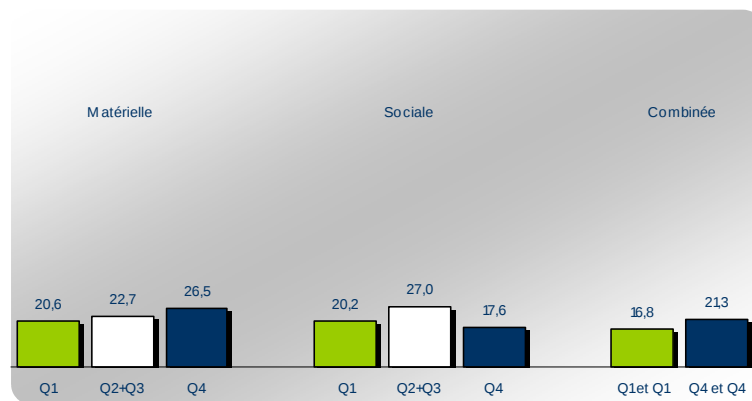


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Le pourcentage de logements loués est plus faible dans le quartile défavorisé au plan social. La situation est toute autre avec les dimensions matérielle et combinée, car la population du quartile désavantagé a, en proportion, plus de logements loués. La proportion de logements nécessitant des réparations majeures est plus importante dans le quartile défavorisé aux plans matériel et combiné. Le volet social ne laisse pas apparaître de différences notables entre les deux quartiles extrêmes.

Graphique 5

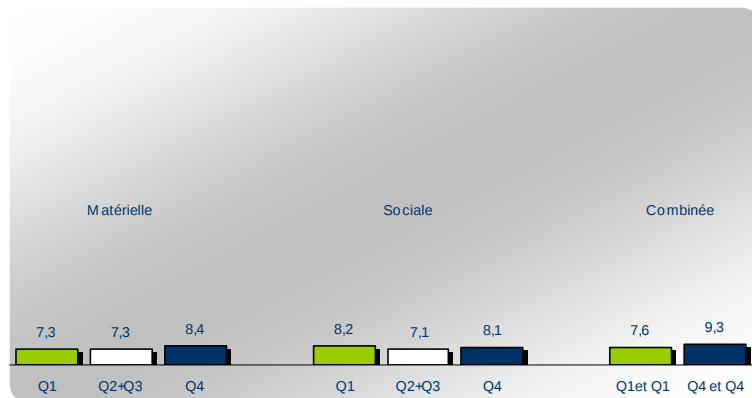
Logements privés occupés loués selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Graphique 6

Logements privés nécessitant des réparations majeures selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)

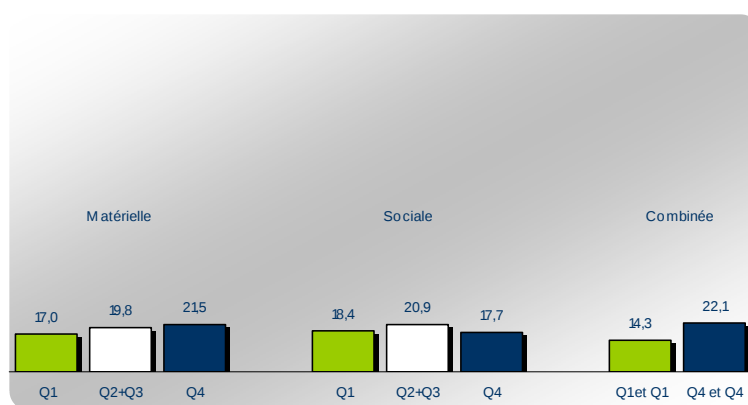


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts du logement est plus élevée dans le quartile caractérisé par la vulnérabilité matérielle. Ce constat reste le même lorsque les dimensions de défavorisation sont jumelées. La forme sociale de défavorisation laisse pour sa part entrevoir une relation différente : les pourcentages sont sensiblement les mêmes entre les quartiles extrêmes.

Graphique 7

Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

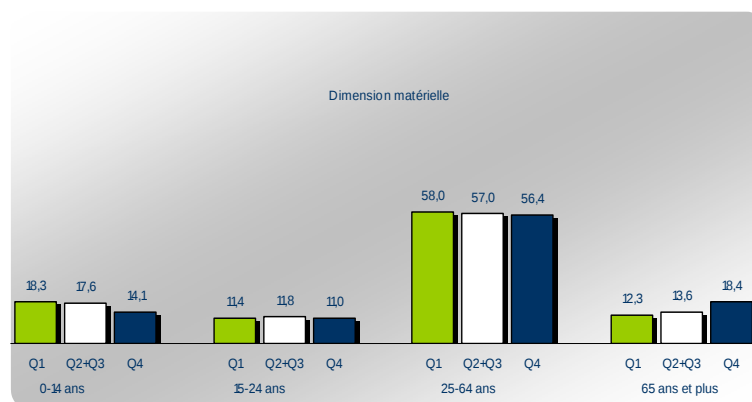
Profil démographique des quartiles de défavorisation

La population de la MRC présente une structure par âge différente selon l'appartenance à des aires de diffusion classées dans l'un ou l'autre des quartiles de défavorisation.

La population des quartiles désavantagés au plan matériel est plus âgée. Elle regroupe, en proportion, moins de jeunes (0-14 ans) et plus d'âinés (65 ans et plus) que celle du quartile favorisé. La population du quartile moins avantagé compte aussi un pourcentage plus faible de personnes généralement actives sur le marché du travail, soit les 25 à 64 ans. La part relative des gens de 15-24 ans varie peu en fonction du quartile de défavorisation matérielle.

Graphique 8

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)

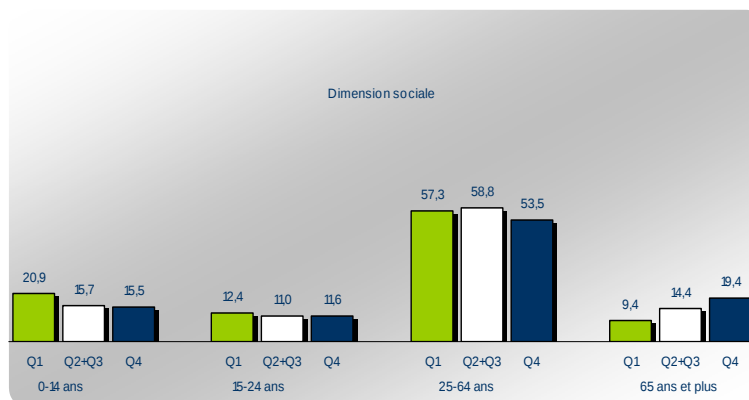


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Des différences semblables quant à la structure par âge sont observées lorsque la dimension sociale est prise en considération. La population du quartile défavorisé a, en proportion, moins de jeunes (0-14 ans) et d'adultes (25-64 ans), alors que le pourcentage de personnes de 65 ans et plus y est plus élevé. Le pourcentage de jeunes adultes (15-24 ans) diffère peu selon le quartile de défavorisation sociale.

Graphique 9

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)

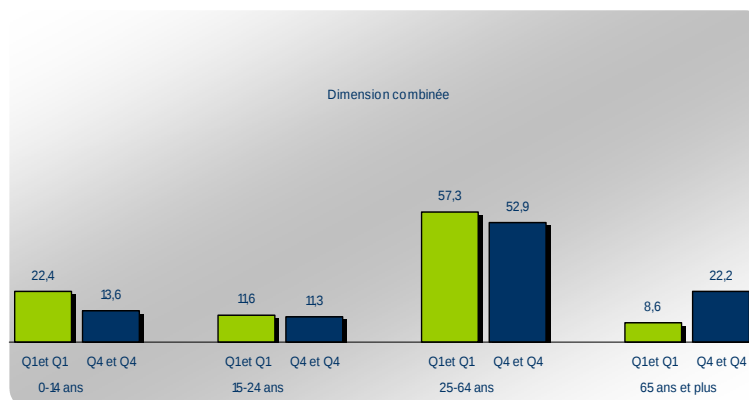


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
 STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Les dissemblances quant à la structure par âge s'accroissent avec la combinaison des volets matériel et social. La population des quartiles désavantagés rassemble, en proportion, moins de jeunes et de personnes de 25-64 ans. Elle possède, en contrepartie, un pourcentage beaucoup plus élevé d'aînés.

Graphique 10

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
 STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Les différences selon l'âge vont dans le même sens chez les femmes et les hommes lorsque les dimensions de l'indice sont considérées séparément ou sont combinées. Les écarts entre les quartiles de défavorisation extrêmes sont toutefois plus accentués chez les femmes que chez les hommes (Annexe 2).

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION

- L'indice de défavorisation est une mesure écologique qui caractérise des individus d'une communauté pris collectivement.
- La valeur de l'indice de défavorisation apposée à chacune des aires de diffusion n'est pas comparable entre les territoires de référence.
- Ce n'est pas une mesure de la pauvreté.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA DÉFAVORISATION

- Loin d'être concentrée en un seul endroit, la défavorisation matérielle et sociale se retrouve aussi bien en milieu rural qu'urbain.
- Il peut exister des différences socioéconomiques et démographiques importantes entre les populations des quartiles.

CE QU'ANNONCE LA DÉFAVORISATION

- La vulnérabilité matérielle et sociale indique la nécessité d'améliorer les conditions d'une partie de la population à l'égard de la scolarité, de l'emploi, du revenu, de l'isolement social et de la qualité de l'environnement physique immédiat (logement).

« Toutes les études l'indiquent, quels que soient le pays, le sexe ou le groupe d'âge, les personnes pauvres sont plus malades, et meurent plus jeunes que celles qui sont plus fortunées. Les progrès extraordinaires de la médecine et la protection offerte par l'accès universel aux services médicaux n'y changent rien : les plus pauvres risquent davantage d'être exposés aux maladies. » (Poirier et Maranda, 2007, p. 27)

L'ampleur des différences démographiques, sociales et économiques entre les populations des aires de diffusion classées aux deux extrêmes du spectre de défavorisation est loin d'être négligeable. Les dissimilitudes relevées illustrent le fossé qui sépare les personnes vivant parfois au sein d'une même municipalité.

Les inégalités matérielles et sociales sont étroitement liées à l'état de santé et de bien-être de la population. Des études établissent en effet la relation entre la défavorisation matérielle et sociale et un profil sanitaire désavantageux (Pampalon, Hamel et Gamache, 2008; Guillemette et Leclerc, 2008). Les écarts de santé physique et mentale entre les populations des communautés favorisées et démunies s'expriment, entre autres choses, par l'exposition à un environnement défavorable et l'adoption d'habitudes de vie néfastes à la santé, dont la prévalence reste plus fréquente parmi les populations moins privilégiées (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et la *Loi sur la santé publique* imputent au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et à ses composantes régionales et locales la responsabilité de maintenir et d'améliorer la santé de la population. La lutte pour la réduction des écarts de santé et de bien-être attribuables aux inégalités socioéconomiques fait partie de ce mandat, réalisé en collaboration avec leurs partenaires régionaux et locaux.

C'est en ce sens que les données de défavorisation présentées dans ce rapport trouvent leur utilité, car elles identifient les territoires les plus désavantagés du point de vue matériel et social. Une meilleure connaissance de la défavorisation matérielle et sociale devrait aider les gestionnaires et les intervenants à mieux cibler les activités de prévention des risques pour la santé et de promotion de saines habitudes de vie. La mise en œuvre, en partenariat, d'actions axées sur le développement durable d'environnements favorables à la santé et de communautés compétentes et scolarisées devrait ainsi en être favorisée (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

R

ÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (ASSSL). *SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010. (site Web consulté en 2010 : www.agencelanaudiere.qc.ca)

BÉGIN, Claude, Lise OUELLET et Élisabeth CADIEUX. *Ensemble pour la santé et la qualité de vie de la population lanaudoise! Rapport du Directeur de santé publique – Édition 2007*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2007, 32 p.

GUILLEMETTE, André, et Bernard-Simon LECLERC. *Vivre égaux et en santé? Effets des inégalités sociales sur la morbidité hospitalière et la mortalité dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 16 p.

GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales, *Municipalité*, vol. 33, n° 3, 2002, p. 21-22.

LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanaudois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 87 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (MESSF). *Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, MESSF, 2004, 79 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Philippe GAMACHE. *Les inégalités sociales de santé augmentent-elles au Québec?*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2008, 21 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Philippe GAMACHE et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 29, n° 4, 2009, p. 199-213.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2000*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, 2000, p. 113-122.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, société et solidarité*, n° 1, 2003, p. 191-208.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC D'Autray. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 73 p.

POIRIER, Alain, et Marc-André MARANDA (sous la direction de). *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec. Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction des communications, 2007, 162 p.

QUÉBEC (PROVINCE). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Projet de loi n° 112 (2002, chapitre 61), sanctionné le 18 décembre 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002, 20 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2006*, modifié le 20 novembre 2009. (site Web consulté en 2009 : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/geo021-fra.cfm>)

STATISTIQUE CANADA. *Profil des communautés de 2006. Recensement de 2006*, numéro 92-591-XWF au catalogue. Modifié le 14 juillet 2009. (site Web consulté en 2010 : www12.statcan.ca/census-recensement/2006/)

A

NNEXE1

Aires de diffusion utilisées pour le calcul de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon la municipalité Territoire de référence MRC D'Autray, 2006

MRC D'AUTRAY (65 aires de diffusion)

BERTHIERVILLE (6)	SAINT-BARTHÉLEMY (4)	SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA (3)
24520081	24520075	24520118
24520082	24520076	24520119
24520083	24520077	24520120
24520084	24520078	
24520086		SAINT-NORBERT (2)
24520087	SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON (1)	24520071
	24520070	24520072
LANORAIE (7)	SAINT-CUTHBERT (3)	
24520094	24520073	
24520095	24520074	
24520096	24520079	
24520097		
24520098	SAINT-DIDACE (1)	
24520099	24520124	
24520100		
LAVALTRIE (17)	SAINT-ÉLISABETH (2)	
24520101	24520091	
24520102	24520093	
24520103		
24520104	SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER (4)	
24520105	24520080	
24520106	24520088	
24520107	24520089	
24520108	24520090	
24520109		
24520110	SAINT-GABRIEL (5)	
24520111	24520063	
24520112	24520064	
24520113	24520065	
24520114	24520066	
24520115	24520067	
24520116		
24520117	SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON (5)	
	24520062	
LA-VISITATION-DE-L'ILE-DUPAS (1)	24520068	
24520121	24520069	
	24520122	
MANDEVILLE (4)	24520123	
24520058		
24520059		
24520060		
24520061		

Note : Deux aires de diffusion, non retenues pour le calcul de l'indice de défavorisation, sont exclues de ce tableau.
Source : STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Population selon le sexe, le groupe d'âge et le quartile de défavorisation Territoire de référence MRC D'Autray, 2006 (n et %)

FEMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	5 071	944	18,6	519	10,2	2 955	58,3	653	12,9
Quartiles 2+3	9 954	1 740	17,5	1 095	11,0	5 626	56,5	1 492	15,0
Quartile 4	4 563	626	13,7	470	10,3	2 561	56,1	906	19,9
Sociale									
Quartile 1	4 831	1 024	21,2	558	11,6	2 781	57,6	468	9,7
Quartiles 2+3	9 661	1 528	15,8	1 007	10,4	5 672	58,7	1 455	15,1
Quartile 4	5 095	759	14,9	519	10,2	2 690	52,8	1 128	22,1
Combinée									
Quartiles 1 et 1	2 077	466	22,5	221	10,6	1 214	58,5	176	8,5
Quartiles 4 et 4	2 127	253	11,9	213	10,0	1 125	52,9	537	25,2
Total	19 588	3 310	16,9	2 084	10,6	11 143	56,9	3 051	15,6

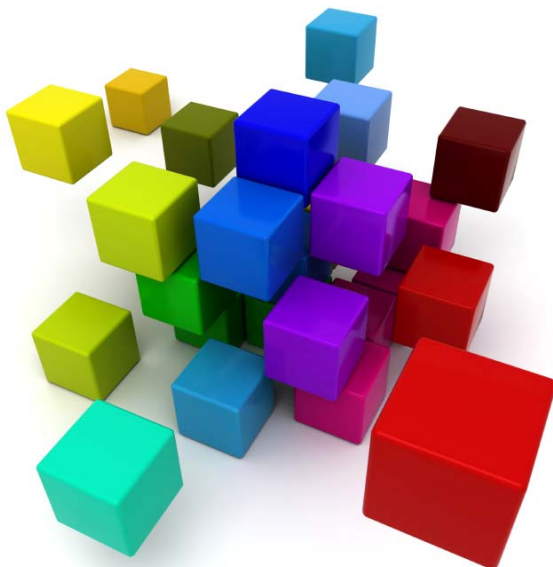
HOMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	5 009	903	18,0	629	12,6	2 894	57,8	582	11,6
Quartiles 2+3	10 063	1 783	17,7	1 258	12,5	5 787	57,5	1 235	12,3
Quartile 4	4 606	669	14,5	542	11,8	2 612	56,7	783	17,0
Sociale									
Quartile 1	5 054	1 041	20,6	663	13,1	2 887	57,1	462	9,1
Quartiles 2+3	10 060	1 574	15,6	1 166	11,6	5 931	59,0	1 389	13,8
Quartile 4	4 565	740	16,2	600	13,1	2 475	54,2	750	16,4
Combinée									
Quartiles 1 et 1	2 107	471	22,4	266	12,6	1 184	56,2	185	8,8
Quartiles 4 et 4	2 003	309	15,4	255	12,7	1 060	52,9	379	18,9
Total	19 678	3 355	17,0	2 429	12,3	11 293	57,4	2 601	13,2

SEXES RÉUNIS

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	10 080	1 848	18,3	1 147	11,4	5 850	58,0	1 236	12,3
Quartiles 2+3	20 017	3 523	17,6	2 354	11,8	11 413	57,0	2 727	13,6
Quartile 4	9 169	1 295	14,1	1 012	11,0	5 173	56,4	1 689	18,4
Sociale									
Quartile 1	9 885	2 065	20,9	1 222	12,4	5 668	57,3	931	9,4
Quartiles 2+3	19 721	3 102	15,7	2 172	11,0	11 603	58,8	2 844	14,4
Quartile 4	9 660	1 499	15,5	1 119	11,6	5 165	53,5	1 878	19,4
Combinée									
Quartiles 1 et 1	4 184	938	22,4	487	11,6	2 398	57,3	361	8,6
Quartiles 4 et 4	4 130	562	13,6	468	11,3	2 184	52,9	916	22,2
Total	39 266	6 665	17,0	4 513	11,5	22 436	57,1	5 652	14,4

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

**Auteurs**

André Guillemette
Marie-Eve Simoneau
Josée Payette

Comité de lecture

Élizabeth Cadieux
Abdoul Aziz Gbaya
Louise Lemire
Geneviève Marquis

**Conception graphique
et mise en page**

Micheline Clermont

Page couverture

Kiwigraphik

Une série de neuf documents traitant de l'indice de défavorisation, édition 2006, est disponible à l'adresse suivante :

Version informatisée gratuite au www.agencelanaudiere.qc.ca/SYLIA/ sous l'onglet *Nos publications*.

Version imprimée au coût de 5 \$ au 450 759-1157, poste 4294

Toute reproduction partielle ou totale doit être accompagnée de la mention de la source :

GUILLEMETTE, André, Marie-Eve SIMONEAU et Josée PAYETTE. *Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC D'Autray 2006*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, juillet 2010, 24 pages et Atlas cartographique.

Dépôt légal :

ISBN : 978-2-89669-014-5 (version imprimée)

978-2-89669-015-2 (PDF)

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Troisième trimestre 2010

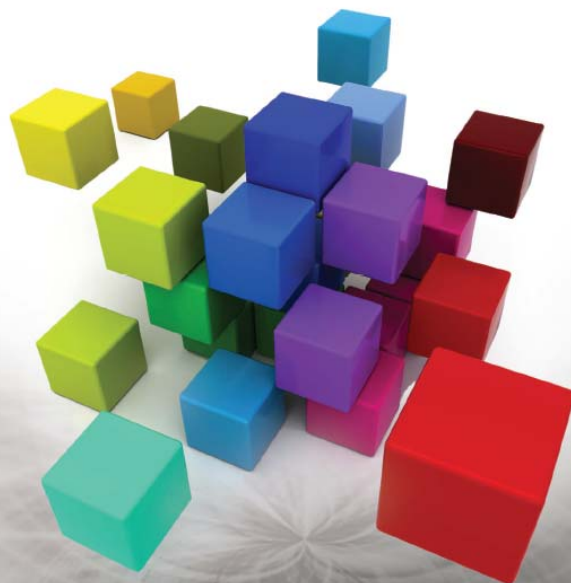
ATLAS

cartographique

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE MRC D'AUTRAY

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION
DSPE DE LANAUDIÈRE

Québec 

L A DÉFAVORISATION... À LA CARTE

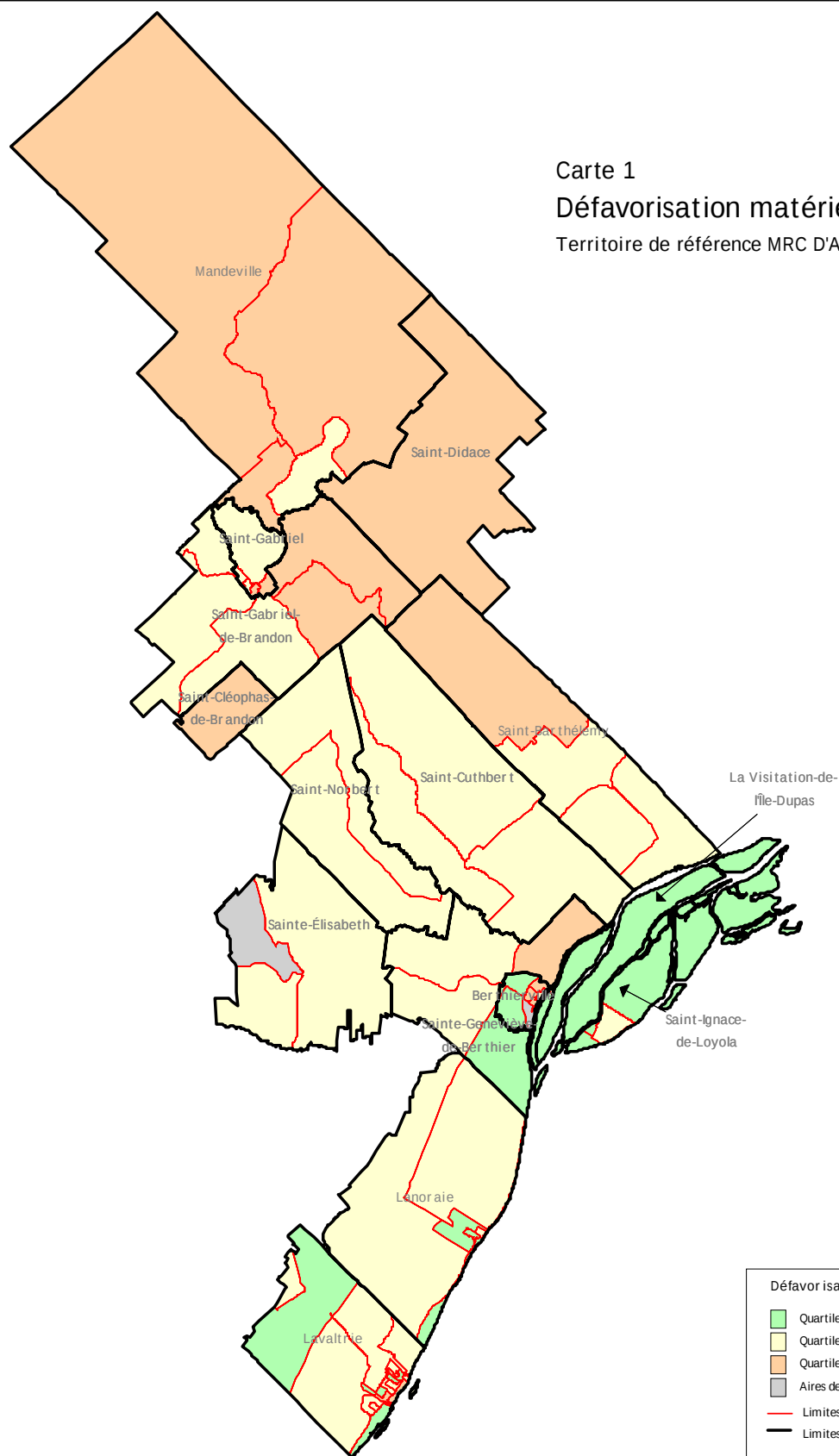
Cet atlas cartographique complète le document *Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC D'Autray*. Il a été conçu afin de visualiser la défavorisation.

Les cartes 1 et 2 illustrent la défavorisation selon les dimensions matérielle ou sociale, alors que la carte 3 fait référence à leur combinaison. Elles couvrent l'ensemble du territoire de référence.

Une deuxième série de cartes propose des vues rapprochées du territoire quant à la défavorisation combinée. Elles permettent d'observer plus en détail certaines parties du territoire où il existe une forte concentration d'aires de diffusion, qu'importe leur niveau de défavorisation. Ces vues aident à distinguer, entre autres choses, les délimitations des aires de diffusion et les voies de circulation routières.

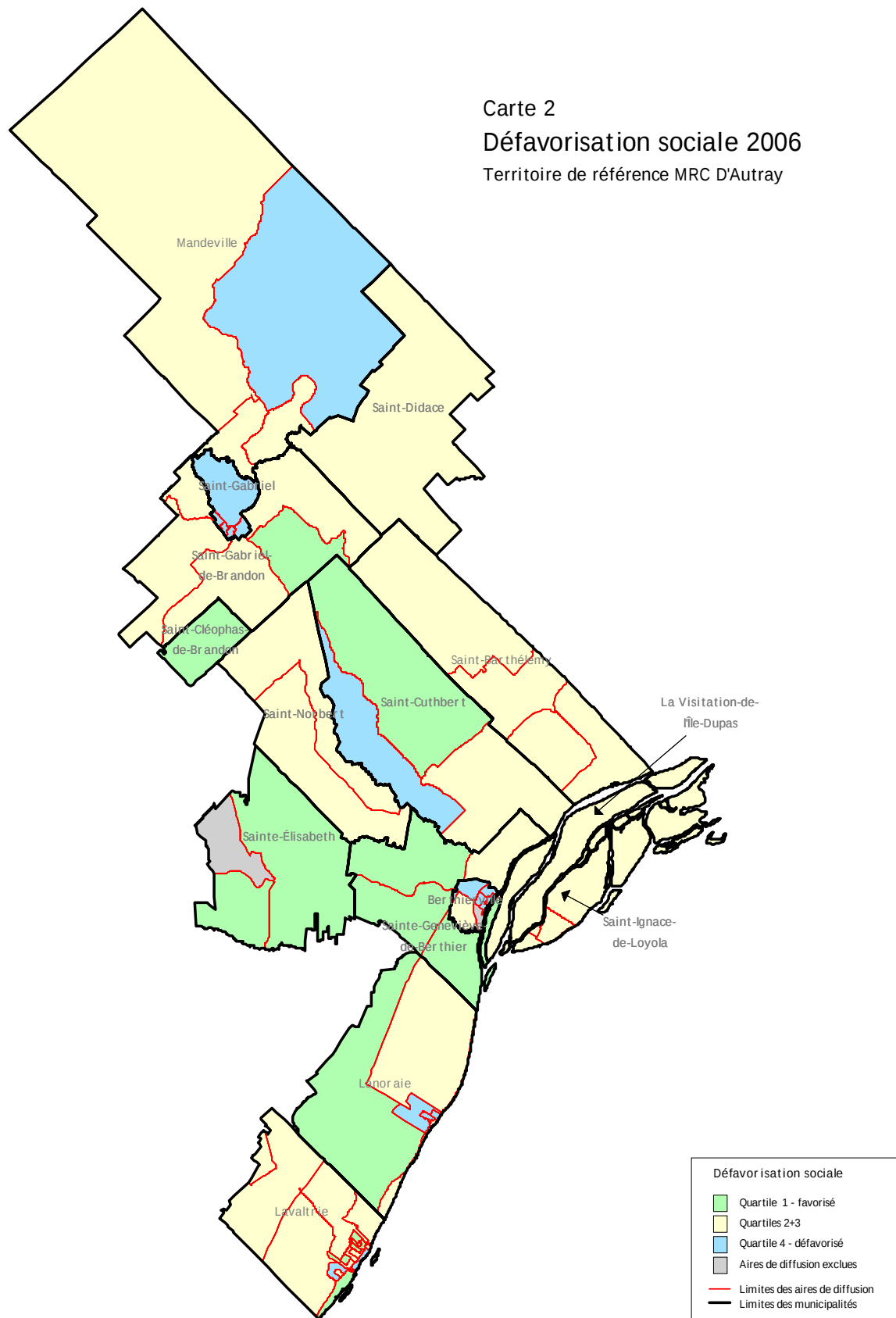
Josée Payette
André Guillemette
Marie-Eve Simoneau

Carte 1
Défavorisation matérielle 2006
Territoire de référence MRC D'Autray



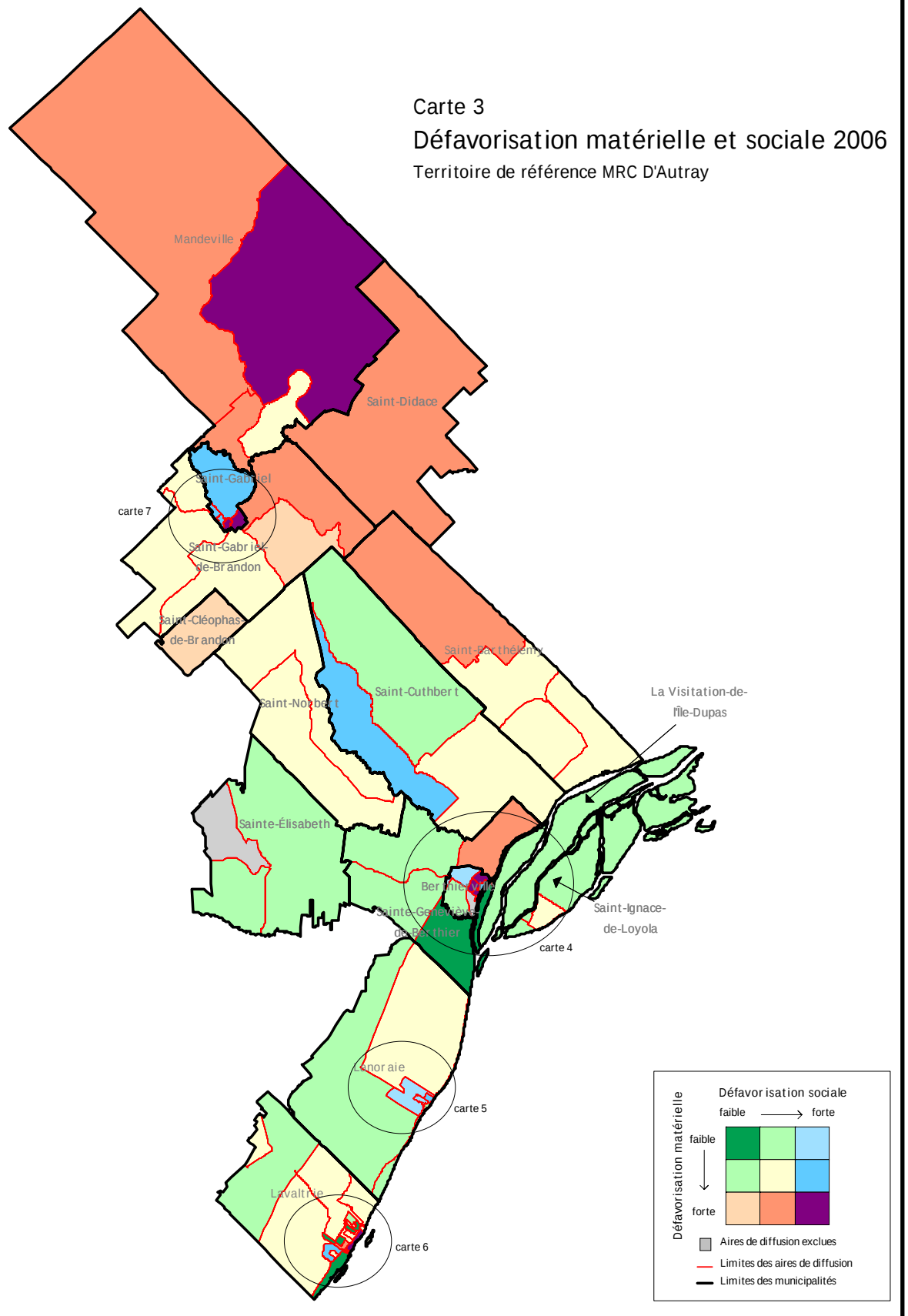
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

Carte 2
Défavorisation sociale 2006
Territoire de référence MRC D'Autray



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

Carte 3
Défavorisation matérielle et sociale 2006
Territoire de référence MRC D'Autray



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

Territoire de référence MRC D'Autray

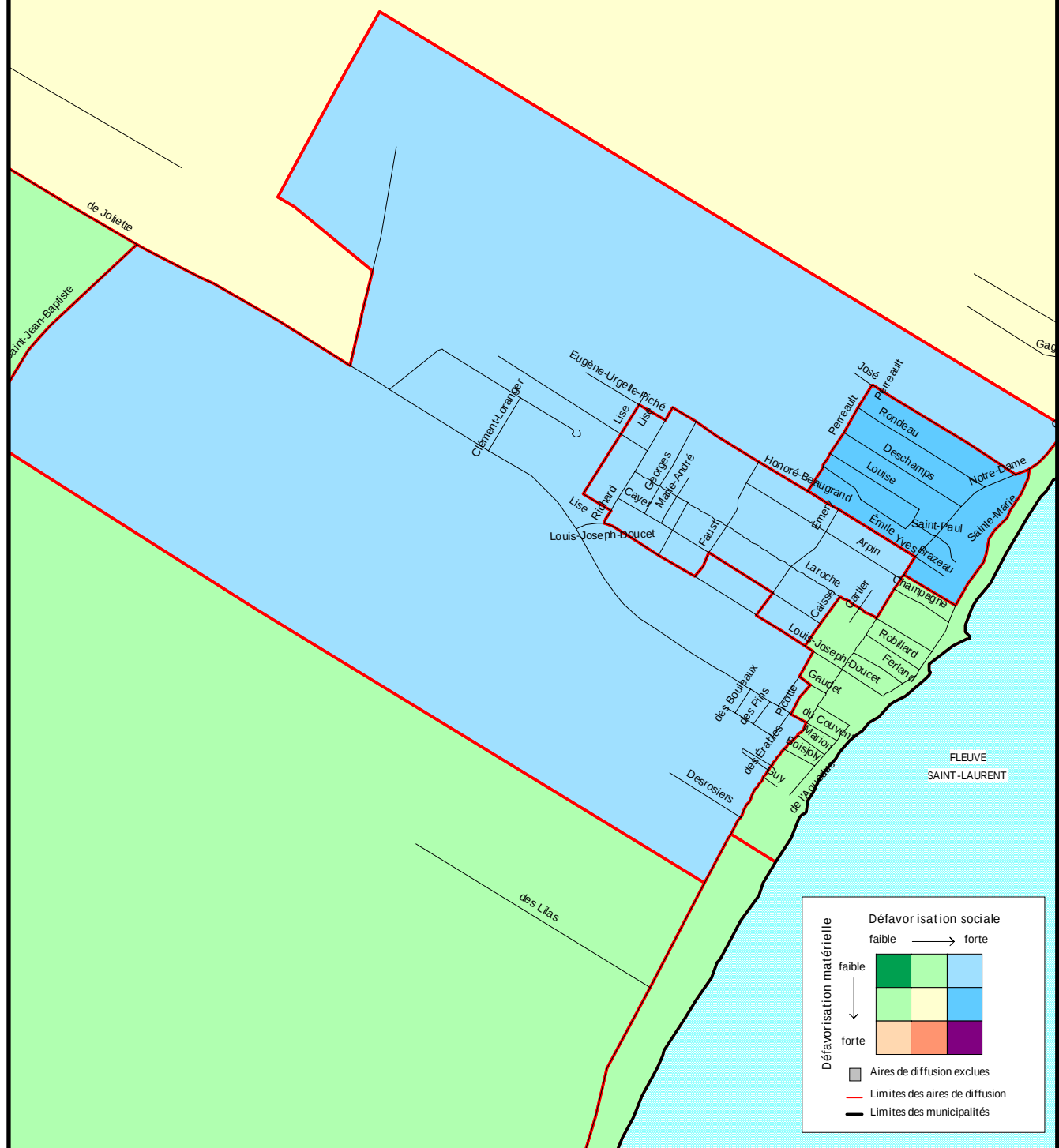


LANORAIE

Carte 5

Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC D'Autray



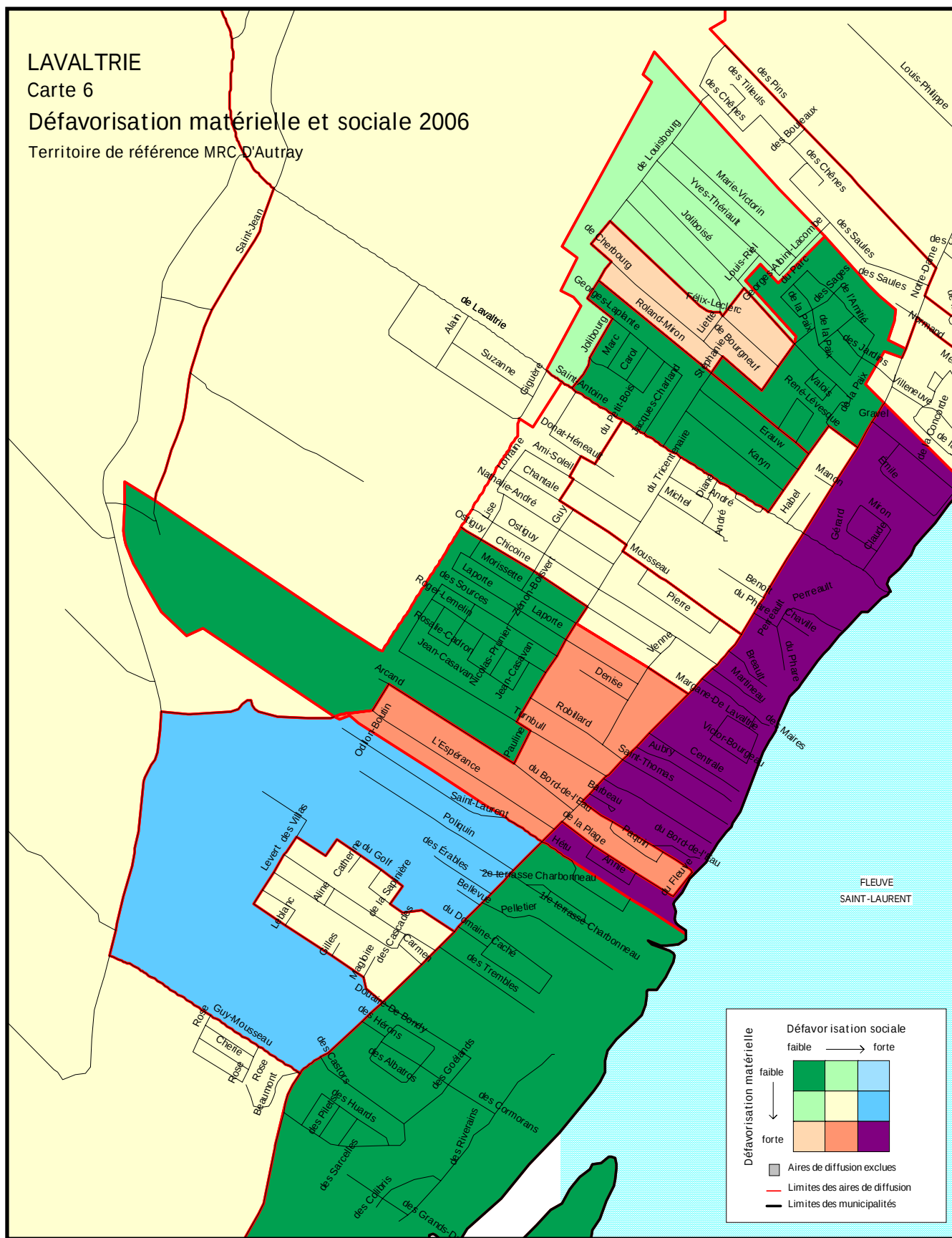
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

LAVALTRIE

Carte 6

Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC D'Autray



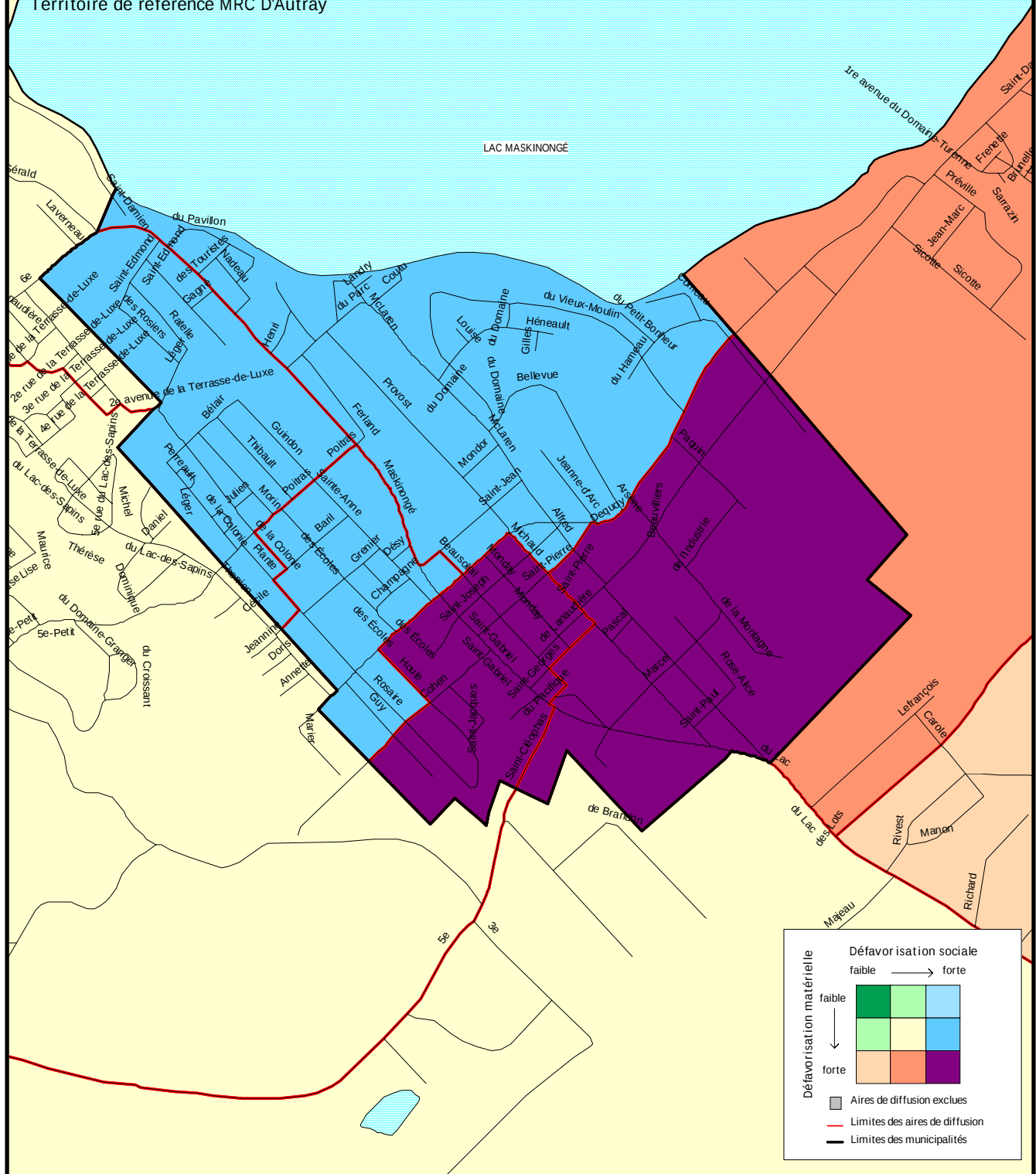
Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010

SAINT-GABRIEL

Carte 7

Défavorisation matérielle et sociale 2006

Territoire de référence MRC D'Autray



Service de surveillance, recherche et évaluation, ASSS de Lanaudière, mars 2010